

Service des personnels enseignants  
DPE 1  
Bureau de la mobilité

Affaire suivie par :  
Marie Gabrielle MANCEL  
Tél : 01 64 41 27 22  
Mél : [marie-gabrielle.mancel@ac-creteil.fr](mailto:marie-gabrielle.mancel@ac-creteil.fr)

20, quai Hippolyte Rossignol  
77 000 Melun  
[www.dsden77.ac-creteil.fr](http://www.dsden77.ac-creteil.fr)

Melun, le 12 décembre 2023

Madame la Rectrice de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement  
ayant des SEGPA, ULIS, Classes relais

Mesdames et Messieurs les directeurs d'écoles

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1<sup>er</sup> degré  
**(Pour attribution)**

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation  
nationale chargés d'une circonscription

Monsieur le responsable du site départemental de  
Seine-et-Marne de l'INSPE  
**(Pour information)**

## AFFICHAGE OBLIGATOIRE

**Objet : Appel à candidatures à profil hors mouvement de Conseiller pédagogique départemental  
1<sup>er</sup> degré auprès de l'A-DASEN – Rentrée scolaire 2024/2025.**

**Poste vacant :**

- 1 poste de CPD 1er degré.

Un titilage sera assuré avec l'actuel conseiller pédagogique départemental 1<sup>er</sup> degré à compter du 1<sup>er</sup> mars 2024.

MISSIONS : Se référer à la fiche métier n°15 (fiche jointe)

### **I. Conditions et modalités de candidatures**

- **Conditions pour faire acte de candidature**

Les candidats doivent être titulaires d'un CAFIPEMF généraliste ou souhaitent s'engager dans la certification.  
Une expérience d'enseignement dans les trois cycles serait appréciée.

- **Modalités pour faire acte de candidature**

Les candidats doivent faire parvenir leur candidature (lettre de motivation, curriculum vitae, titre de compétences)  
à l'inspection de l'éducation nationale dont ils relèvent **avant le mardi 16 janvier 2024.**  
Après avoir apposé son avis, l'inspecteur de l'éducation nationale transmettra la candidature à la Direction des  
Services Départementaux de l'Éducation Nationale de Seine-et-Marne – DPE 1 – à l'attention de  
Madame MANCEL – 20 quai Hippolyte Rossignol – 77010 MELUN Cedex **avant le vendredi 19 janvier 2024.**

- **Entretien devant une commission :**

Les candidats seront convoqués pour un entretien professionnel devant une commission chargée du recrutement qui se déroulera **en février 2024**.

## **II. Classement des candidatures**

Au terme de chaque entretien, la commission émettra un avis motivé qui sera pris en compte pour la nomination. A l'issue de l'ensemble des entretiens, au regard des avis émis, les candidatures seront hiérarchisées. Dans le respect de ce classement, la nomination sera prononcée. Dans tous les cas, l'adéquation entre les compétences du candidat au profil du poste sera privilégiée. L'avis émis par la commission chargée du recrutement porte uniquement sur les compétences, capacités ou attitudes attendues en raison de la spécificité du poste et ne préjuge en rien de la valeur professionnelle du candidat.

## **III. Condition de nomination**

Le candidat retenu sera nommé à titre définitif.

Pour la Rectrice et par délégation,  
La Directrice académique des services de  
l'éducation nationale de la Seine-et-Marne,

  
Valérie DEBUCHY

**Fiche descriptive de poste à profil hors mouvement  
Fiche n°15**

**CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL 1<sup>ER</sup> DEGRE**

**Profil du poste :**

Poste ouvert aux enseignant(e)s du 1<sup>er</sup> degré titulaires d'un CAFIPEMF généraliste.

Une expérience d'enseignement dans les trois cycles serait appréciée.

Membre de la cellule départementale 1<sup>er</sup> degré, le CPD exerce ses activités sous la responsabilité du A-DASEN en charge du 1<sup>er</sup> degré dont il est un collaborateur direct.

Son action s'inscrit dans le cadre du programme de travail arrêté par l'A-DASEN.

Le CPD 1<sup>er</sup> degré doit être compétent dans les domaines suivants :

-Les savoirs : connaissances actualisées du système éducatif et des processus d'apprentissage (réglementaires, pédagogiques...), notamment au regard des mathématiques (en lien avec les résultats aux évaluations nationales : résolution de problèmes, la numération, les faits numériques) et de la MDL (plan lecture, la production d'écrits, le champ plus général de la compréhension), la place de la GS de maternelle dans cette mise en œuvre.

-Les savoir-faire (mise en place de projets, définition d'objectifs...),

-Les savoir-être (distanciation, écoute, communication...).

**Missions :**

Conception et mise en œuvre des actions de formation initiale et continue à destination des enseignants du 1<sup>er</sup> degré.

Décliner une vision opérationnelle de la mise en œuvre départementale de la formation, articulée avec l'INSPE et les commandes académiques :

-des étudiants en préprofessionnalisation,

-des étudiants inscrits en master MEEF,

-des contractuels,

-des fonctionnaires stagiaires,

-des enseignants titulaires du premier degré, tant dans ses dimensions initiales que continuées : la

mise en œuvre de la formation initiale et continuée des stagiaires et des professeurs des écoles, la préparation aux épreuves du CAFIPEMF.

Organiser la déclinaison départementale

-de la formation des candidats au Cafipemf, en lien avec l'INSPE,

-de la composition des jurys Cafipemf

-de l'adaptation des ressources humaines de formation (PEMF, CPC, MAT,...) au regard des besoins identifiés des différents profils à accompagner.

Régulation des éléments relatifs aux jurys de titularisation, dans sa dimension académique et départementale (calendriers, documents, gestion Compas,...)

Coordination des épreuves du CAFIPEMF en lien avec le département porteur (la DSDEN du Val-de-Marne) ; mise en œuvre de la préparation aux épreuves et coordination du suivi des candidats, constitution des jurys.

Pilotage et coopération avec les différents pôles de la direction académique, les services de la DSDEN et ses partenaires.

### **Compétences :**

#### Compétences pédagogiques certifiées par le CAFIPEMF

##### Compétences générales attendues :

- Positionnement adapté et loyauté
- Aptitudes relationnelles auprès de divers interlocuteurs,
- Capacité à travailler en équipe,
- Connaissance et respect des contraintes de la communication institutionnelle, de la circulation hiérarchique, capacité à rendre compte, compétences de discrétion,
- Aptitude à bien saisir les enjeux des informations et à identifier les priorités,
- Très bonne connaissance des différentes fonctions pouvant être assurées par un professeur des écoles,
- Très bonnes capacités d'organisation, de rigueur dans la gestion de l'écrit et de sa présentation, de compréhension des enjeux de la communication administrative,
- Excellente maîtrise de l'outil informatique (traitement de texte, tableur, diaporama, base de données, messagerie),
- Capacité à maîtriser, après formation, les outils académiques en usage.

##### Compétences au regard de la formation :

- Très bonne connaissance de l'ensemble des domaines abordés dans la formation et les enjeux de ces domaines,
- Conception des grilles de stage et ingénierie de formation en fonction des indicateurs de pilotage,
- Coordination des différents intervenants, harmonisation des contenus d'interventions,
- Réalisation de synthèses de ces contenus,
- Interventions dans des domaines variés de la formation,
- Participation à l'évaluation d'un dispositif de formation.

### **Conditions d'exercice :**

Ce poste nécessite une grande mobilité et une grande disponibilité horaire fondée sur le temps de service annualisé des fonctionnaires (1607 heures). Il devra pouvoir être joint à tous moments.

Il devra pouvoir se déplacer dans les écoles, les circonscriptions.

En raison des contraintes organisationnelles importantes qu'implique l'exercice desdites fonctions, le poste n'est pas compatible avec un aménagement du temps de travail à temps partiel.